



Commune de Rott



Atlas de la

BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Lexique



Avifaune

Faune aviaire, soit, l'ensemble d'oiseaux ou espèces d'oiseaux d'un milieu spécifique.

Entomofaune

Faune constituée par les insectes.

Herpétofaune

Faune constituée par les amphibiens et les reptiles dans une région spécifique.

Hygrophile

Un organisme hygrophile dépend de l'humidité pour son développement. Un milieu est hygrophile lorsqu'il reste humide en toute période de l'année.

Malacofaune

Faune composée de mollusques. Il est retrouvé dans cet embranchement d'animaux invertébrés différentes classes comme les gastéropodes et les bivalves.

Mustelidés

Famille de mammifères carnivores de petites tailles, courts sur pattes avec une longue queue. Possédant dans la région anale des glandes odoriférantes d'odeur désagréable, mais à fourrure souvent appréciée (l'hermine, le putois, la martre, le blaireau, etc.).

Rhizome

Tiges souterraines vivaces des plantes, horizontales à la surface du sol. Il peut constituer un organe de réserves et peut produire des bourgeons à l'origine de nouvelles tiges (multiplication végétative).

Ripisylve

Ensemble de la végétation présentes sur les rives d'un cours d'eau. La présence d'une ripisylve apporte des avantages écologiques (protection érosion des sols, prévention inondation, épuration des sols, refuge pour la biodiversité).

Odonates

Ordre d'insectes à corps allongé, possédant 2 paires d'ailes membraneuses, souvent désigné sous l'appellation de libellule. Il comporte 2 sous-groupes : les libellules (anisoptères) et les demoiselles (zygoptères).

Orthoptères

Ordre qui regroupe les sauterelles, les criquets et les grillons. Ils possèdent des ailes droites, alignées avec le corps. Les deux paires d'ailes peuvent être développées, réduites ou absentes.

Planorbe

Mollusque gastéropode pulmoné d'eau douce avec une coquille aplatie, escargot de la famille des Planorbidés.

Edito

Préserver le vivant dans chaque commune ! Connaître la biodiversité pour mieux la préserver.

En 2018, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a lancé le projet "Atlas de la Biodiversité Communale" pour mieux connaître la biodiversité locale. Pendant plus de 3 ans, des experts ont cartographié les milieux naturels et inventorié les espèces animales et végétales dans 21 communes des Vosges du Nord.

Aujourd'hui, je suis heureuse de vous présenter cette synthèse qui vous permettra de mieux comprendre la richesse de votre patrimoine naturel local en quelques pages. Ce document souligne aussi la fragilité de certaines espèces et habitats que nous devons protéger ensemble. Nos paysages changent rapidement, le climat se dérègle et la biodiversité décline partout dans le monde. Plus de 40 000 espèces sont menacées, selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. La France est l'un des 10 pays avec le plus grand nombre d'espèces menacées : 1 983 espèces en danger y vivent, dont 1 oiseau sur 3, 1 amphibien sur 4, 1 poisson sur 5 et 1 mammifère sur 7.



©PNRVN

Les Atlas de la Biodiversité Communale visent à nous sensibiliser à notre biodiversité locale et à fournir des données récentes pour mieux décider. Ces nouvelles connaissances doivent être utilisées pour intégrer la préservation de la biodiversité dans nos projets communaux.

Ce document marque la fin d'une étape et le début d'une nouvelle aventure collective. Nous voulons aider les communes à agir en définissant un programme citoyen pour préserver la biodiversité et les paysages. La méthode est simple : constituer un groupe de citoyens motivés et identifier ensemble quelques projets concrets de préservation ou de restauration, de la biodiversité. Les actions possibles sont nombreuses : maîtrise foncière, gestion écologique des espaces verts, plantations de haies ou de vergers, restauration des milieux naturels dégradés (zones humides, pelouses sèches...).

Les chargés de mission du Parc sont à votre disposition pour discuter des actions prioritaires à mettre en œuvre et vous aider à trouver des financements.

La mobilisation des habitants est essentielle. Leur participation active et les idées de tous sont cruciales pour protéger notre environnement. Ensemble, nous pouvons faire une différence concrète et durable.

Rejoignez-nous pour préserver et améliorer notre patrimoine naturel commun. Chaque geste compte !

*Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
Présidente du Parc naturel régional des Vosges du Nord*



©N. De.Faveri

Comité de rédaction

Sébastien Morelle, Lucie Canut et Léa Mengus
SYCOPARC – PNRVN, 03 88 01 49 59
Maison du Parc 67290 La Petite-Pierre

Partenaires & prestataires

La région Grand Est
L'Office français de la biodiversité
L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Office des données naturalistes du Grand-Est

Publication gratuite / Octobre 2024
Photographie de couverture : Commune de Rott

Remerciements

Merci à tous les partenaires qui ont œuvré et participé à la bonne mise en place des ABC

Pour toutes informations complémentaires sur la biodiversité communale :


Léa MENGUS – Chargée de mission préservation de la biodiversité communale
+33(0)6 28 10 32 84
l.mengus@parc-vosges-nord.fr


Informations générales




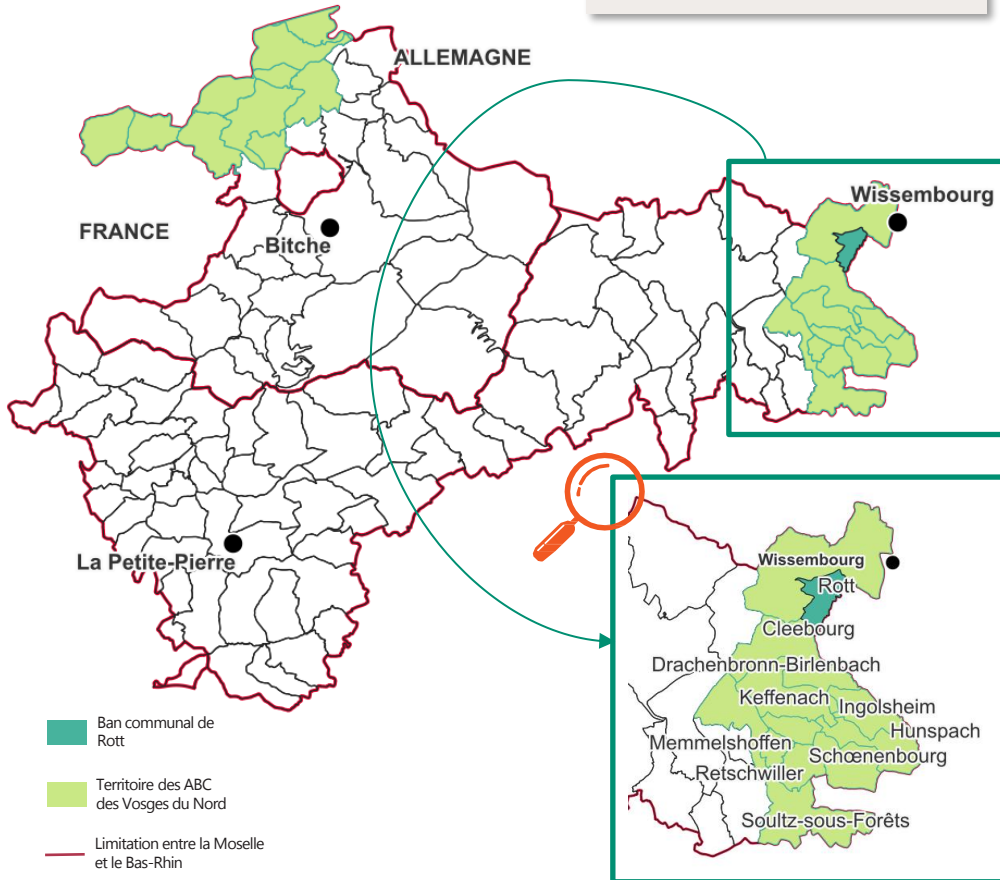
©Commune_Rott

COMMUNE DE ROTT

 67104 / BAS-RHIN

 SURFACE / 322 HECTARES

 468 HABITANTS



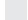




ABC INFOS GÉNÉRALES

Ensemble des données analysées pour les ABC

→ depuis 1900 : 51 724




→ de 2018 à 2020 : 34 258

Nombre total d'espèces observées dans le territoire ABC et sur la commune

-  Territoire ABC depuis 1900
-  Territoire ABC sur période 2018-2020
-  Territoire ABC Alsace sur période 2018-2020
-  Territoire ABC Moselle sur période 2018-2020
-  Commune sur période 2018-2020



Progression de la connaissance

-  Espèces non mentionnées sur la commune avant les ABC
-  Espèces déjà connues et ré-observées
-  Espèces observées par le passé mais non retrouvées



Nombre de données produites de 2018 à 2020 :



Nombre de données récentes disponibles (de 2009 à 2017) :

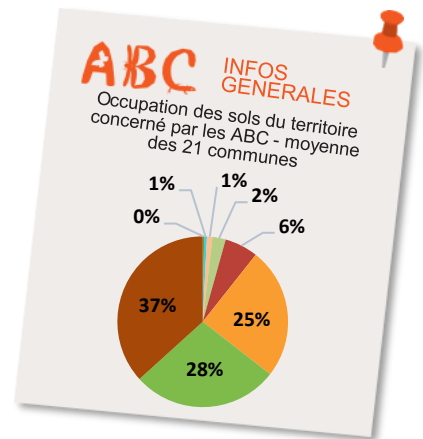
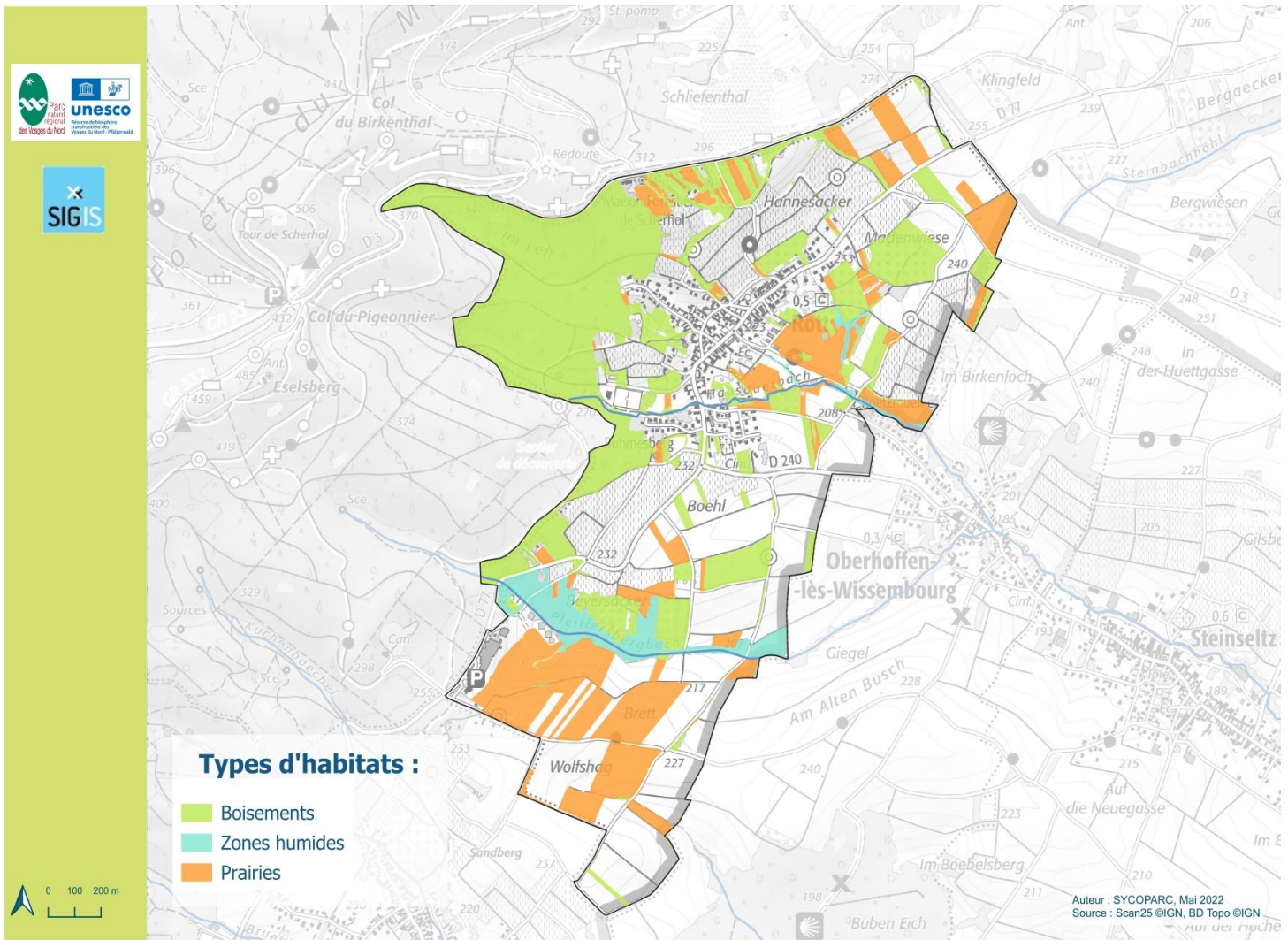


Présence d'un site d'intérêt écologique particulier :

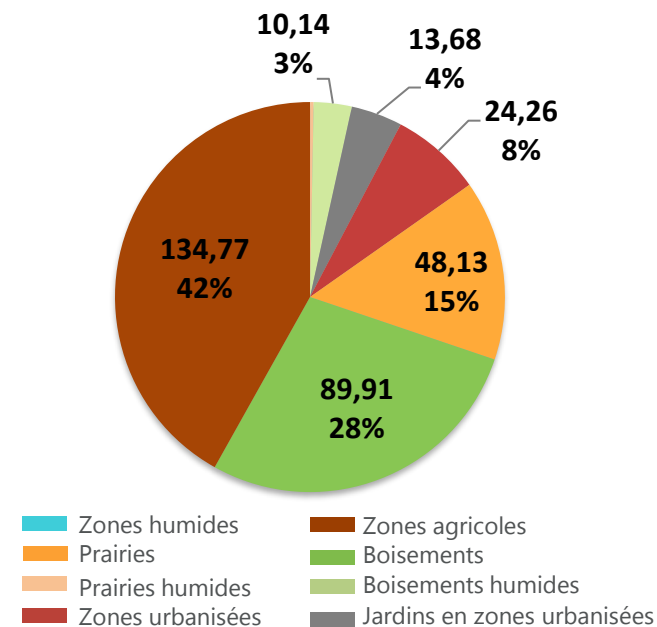
	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non

Occupation du sol et habitats naturels

Les habitats naturels





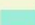
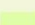
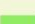


OCCUPATION DES SOLS (ha) DE LA COMMUNE DE ROTT

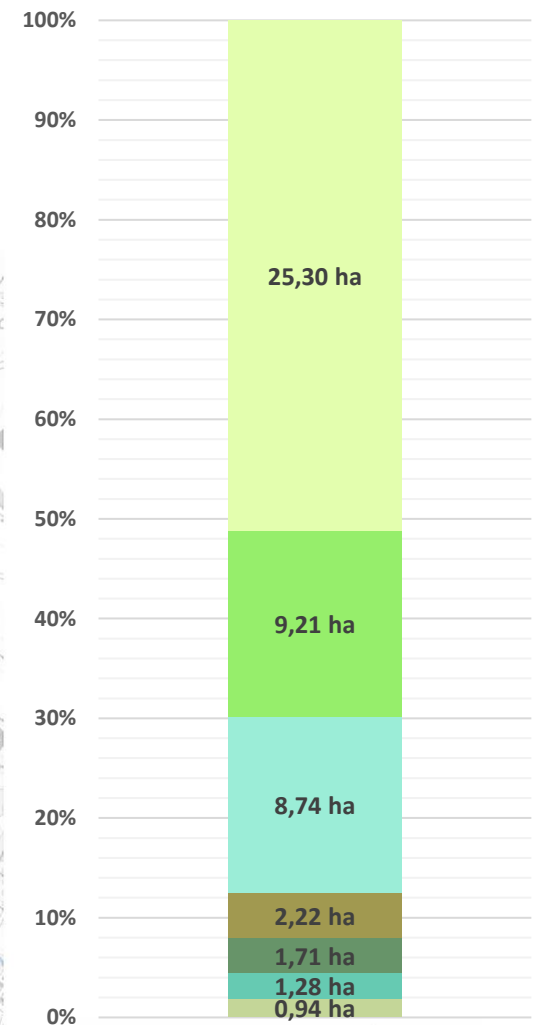
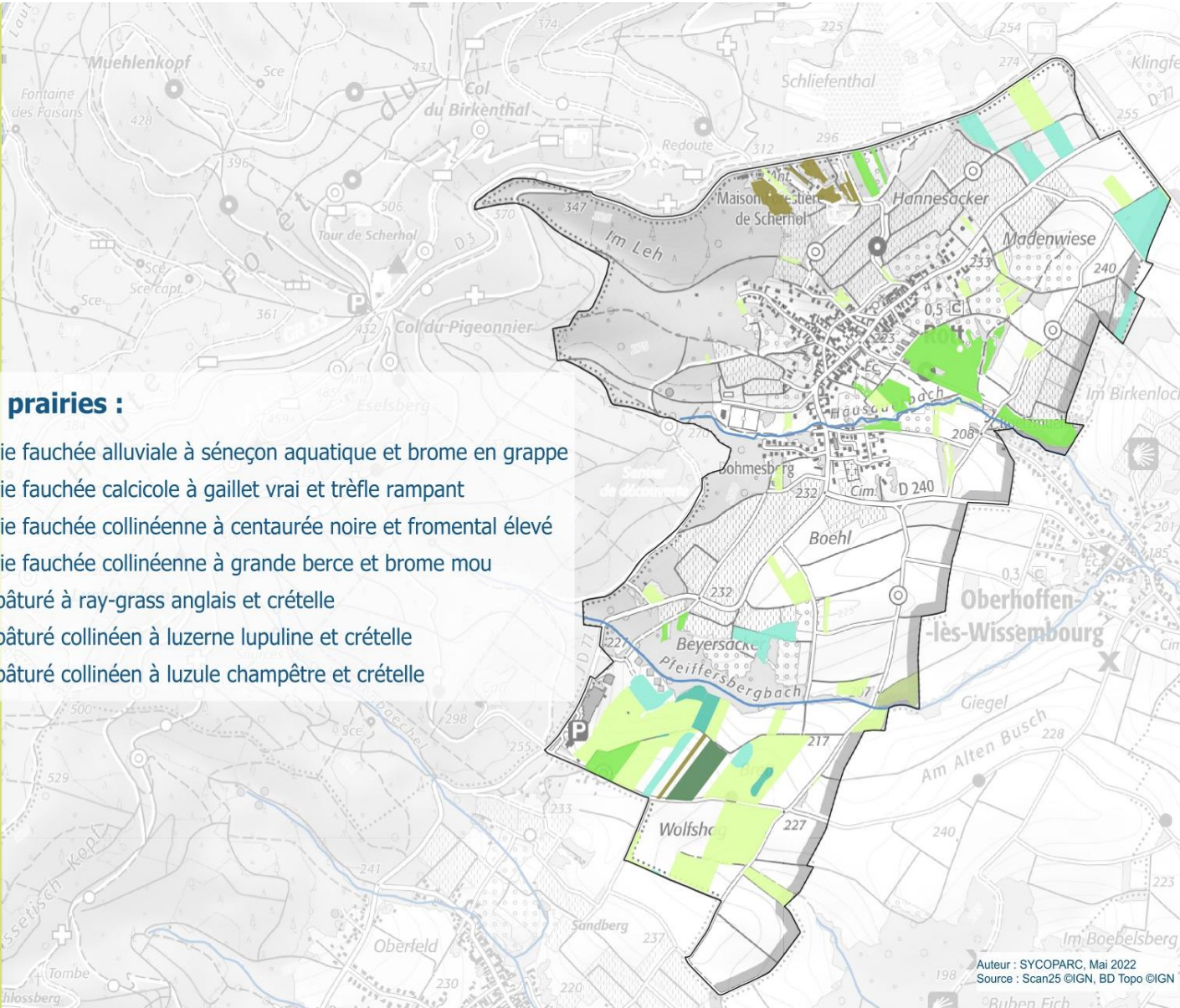


Les prairies de ROTT



Types de prairies :

-  Prairie fauchée alluviale à séneçon aquatique et brome en grappe
-  Prairie fauchée calcicole à gaillet vrai et trèfle rampant
-  Prairie fauchée collinéenne à centaurée noire et fromental élevé
-  Prairie fauchée collinéenne à grande berce et brome mou
-  Pré pâturé à ray-grass anglais et crénelle
-  Pré pâturé collinéen à luzerne lupuline et crénelle
-  Pré pâturé collinéen à luzule champêtre et crénelle

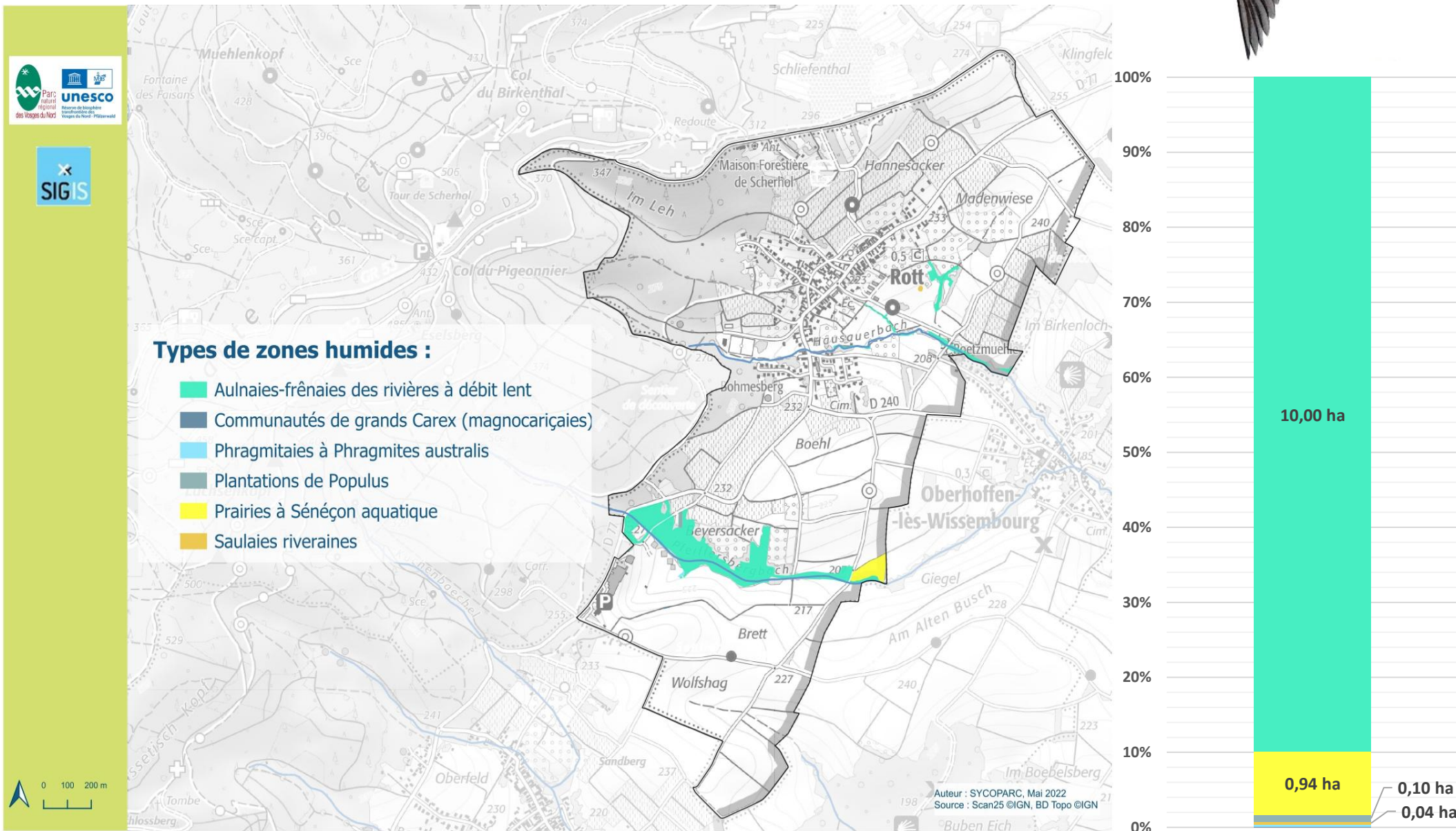


©N. De Favari



©N. De Faveri

Les zones humides de ROTT



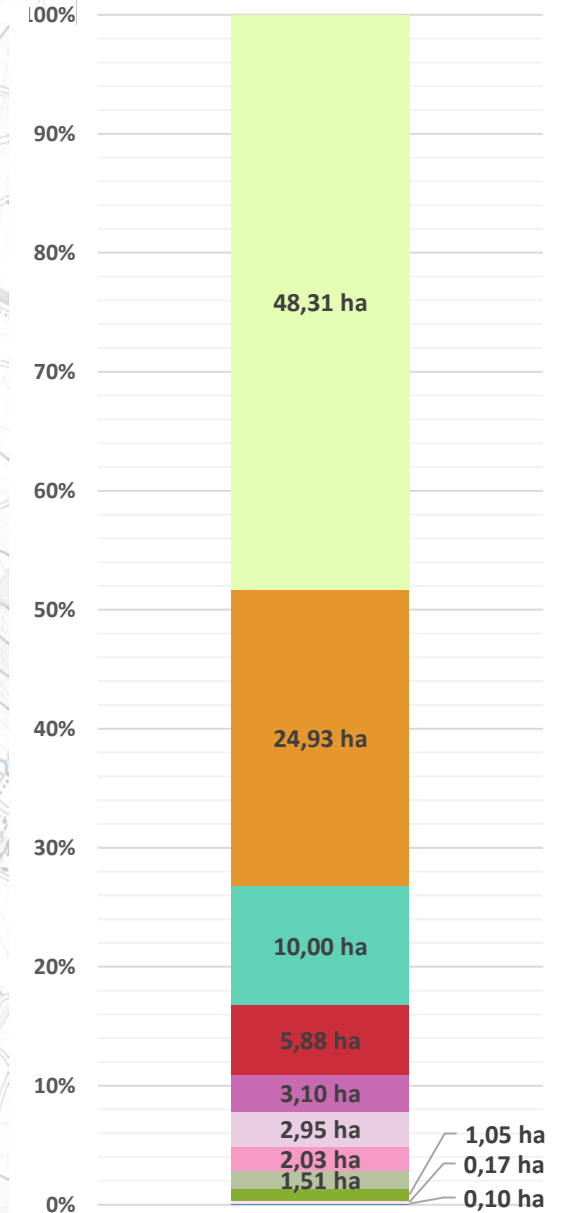
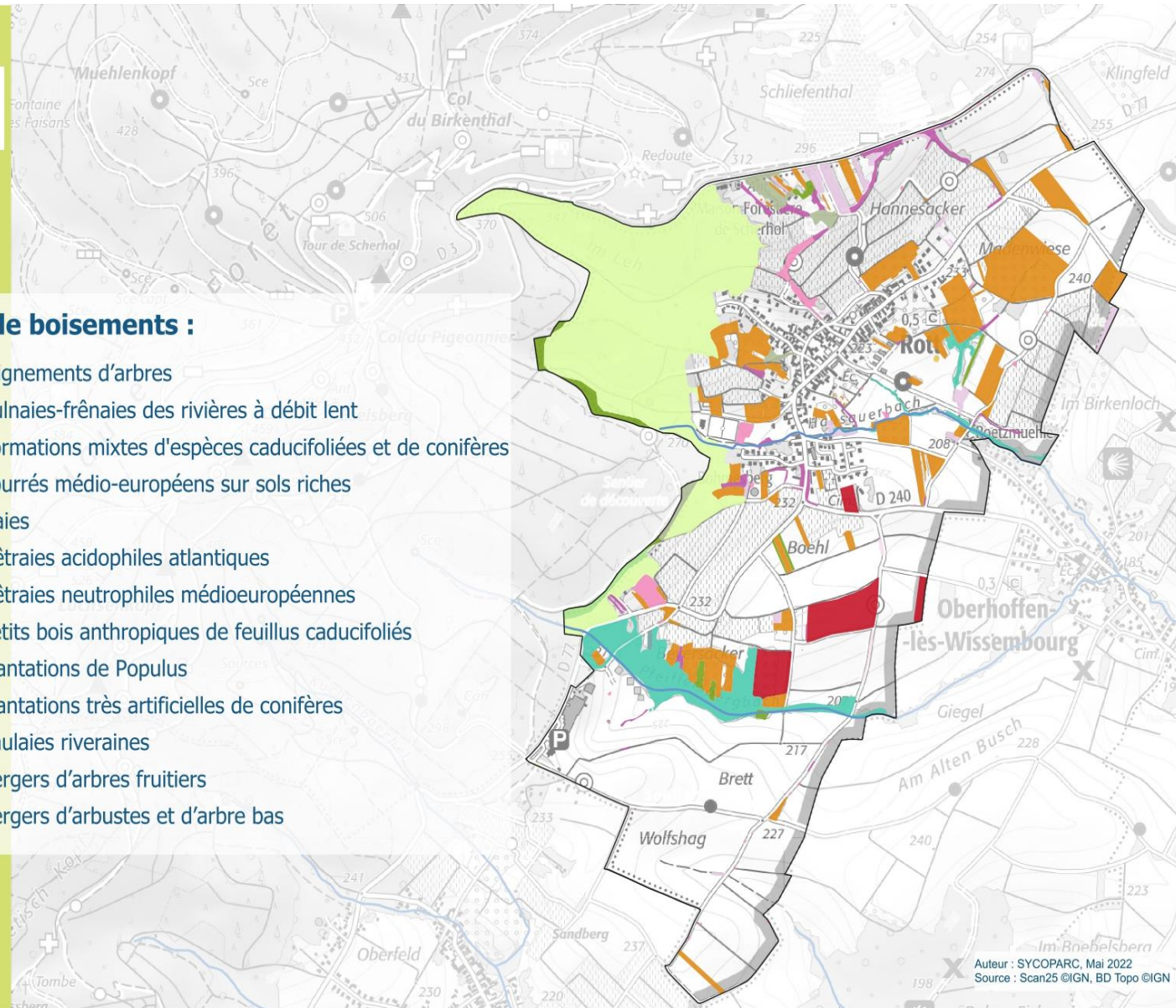


Les boisements de ROTT



Types de boisements :

-  Alignements d'arbres
-  Aulnaies-frênaies des rivières à débit lent
-  Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères
-  Fourrés médio-européens sur sols riches
-  Haies
-  Hêtraies acidophiles atlantiques
-  Hêtraies neutrophiles médioeuropéennes
-  Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés
-  Plantations de Populus
-  Plantations très artificielles de conifères
-  Saulaies riveraines
-  Vergers d'arbres fruitiers
-  Vergers d'arbustes et d'arbre bas



Synthèse des habitats naturels d'intérêts

La commune de Rott présente un contraste entre la partie Ouest, qui est forestière et viticole, et la partie Est, dominée par les cultures annuelles et les prairies.

Le milieu naturel le plus représenté est la forêt qui couvre plus de 48 ha de la commune. Les peuplements forestiers sont structurés par le hêtre qui est l'essence dominante des Vosges du Nord. On distingue deux grands types de hêtraies : Les hêtraies à aspérule odorante et des hêtraies localement plus acides sur les grès du trias. Elles sont parfois transformées par la sylviculture qui a cherché à favoriser les résineux à croissance rapide et le chêne.

Pour les prairies, on observe surtout des prairies de fauches, qui couvraient plus d'une vingtaine d'hectares en 2019. La diversité floristique des prairies est cependant faible signe d'une intensification des pratiques (fauches précoces et fertilisation importante). Quelques prairies calcicoles, particulièrement remarquables, sont présentes et permettent le maintien de l'Orchis brûlé ou encore de la Grande Sanguisorbe, devenues rares dans le Bas-Rhin.

Les zones réellement humides sont rares et principalement localisées en bordures immédiates des cours d'eau. On notera la présence d'habitats particulièrement sensibles, comme les prairies humides à Seneçon aquatique ou à Sanguisorbe. Ces habitats permettent localement le maintien d'espèces devenues rares comme l'Azuré des paluds ou l'Orchis de mai. Les aulnaies-frênaies se développent le long des ruisseaux sur une dizaine d'hectares et forment une zone tampon fondamentale pour garantir la préservation des milieux et des espèces aquatiques.

Les vergers occupent une belle surface (environ 25 ha) et sont concentrés autour du village.



©Commune_Rott

Prairies, vignobles et massif forestier : le piémont alsacien.



©Commune_Rott

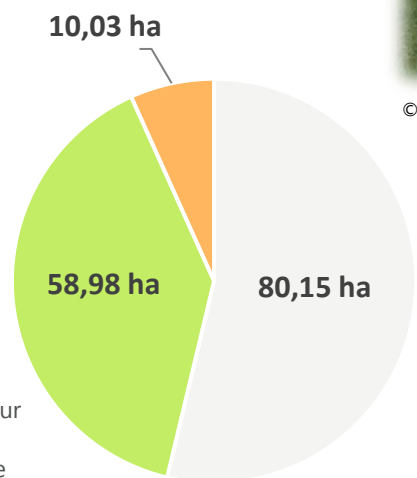
ABC INFOS GÉNÉRALES 

Au regard de leur aptitude à accueillir la biodiversité et de leur rareté dans les Vosges du Nord, les habitats naturels (prairies, boisements, zones humides) ont été hiérarchisés sur une échelle de 3 niveaux :

- enjeu faible,
- enjeu fort,
- et enjeu majeur.

Les enjeux habitats naturels sont représentés ci-dessous en fonction de leur surface respective (en hectare).

ENJEUX HABITATS NATURELS



- Enjeu majeur
- Enjeu fort
- Enjeu faible



©N. De Faveri

Quelques éléments sur la flore *

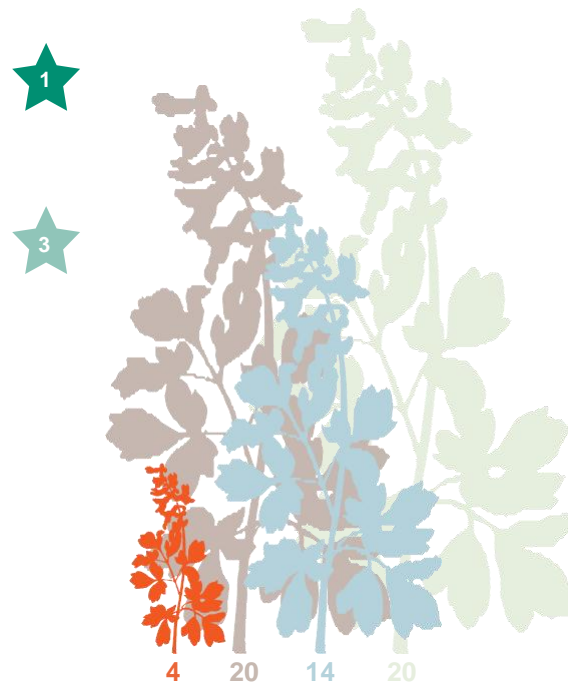
Suite aux relevés botaniques effectués sur la commune de Rott, il a été noté 3 espèces présentant un véritable intérêt patrimonial : l'Orchis brûlé, l'Orchis de mai et la Grande sanguisorbe.

Relevés botaniques et espèces par milieu :

La commune a fait l'objet de 10 relevés phytosociologiques au cours de l'étude ABC. Ceux-ci ont été intégralement réalisés dans les habitats prairiaux.

Nombre de relevés botaniques réalisés par milieu		Nombre d'espèces présentes dans les relevés
Boisements	/	/
Boisements humides	/	/
Prairies	10	55
Prairies humides	/	/
Zones agricoles	/	/
Zones humides	/	/

Espèces remarquables et menacées :



Détail des espèces par groupe : ■ Total général ■ Total Alsace ■ Total Moselle ■ Total Commune

Intérêt patrimoniale : ★ Intérêt majeur ★ Intérêt fort ★ Intérêt modéré



©N. De Faveri

ABC INFOS GÉNÉRALES

205 relevés phyto
→ 119 en Moselle
→ 86 en Bas-Rhin
29 espèces remarquables recherchées

ZOOM sur la Grande Sanguisorbe

Retrouvée au niveau des prairies humides en bord de ruisseaux, la grande pimprenelle de son autre nom, est une plante particulièrement intéressante pour deux espèces de papillons devenus très rares : l'Azuré des paluds et de l'Azuré de la sanguisorbe. Le cycle de reproduction de ces deux espèces est particulièrement complexe et entièrement dépendant de la présence de cette fleur.

En effet, les femelles d'Azurés pondent leurs œufs sur les inflorescences de la Grande Sanguisorbe vers la fin juillet et les jeunes chenilles s'en nourrissent exclusivement pendant les premières semaines de leur développement. Ensuite, la chenille se laisse tomber au sol et attend d'être prise en charge par une fourmi du genre *Myrmica* qui reconnaîtra son odeur et l'emportera dans sa fourmière. La chenille poursuivra son développement à l'abri des prédateurs et en se nourrissant des larves de fourmis. En contrepartie, elle sécrètera un liquide sucré dont les fourmis raffolent.

ZOOM sur l'Orchis brûlé

Espèce typique des pelouses ou prairies oligotrophes non amendées, elle est menacée par la destruction de ses habitats par la mise en culture et l'apport en excès d'intrants agricoles.

Elle bénéficie d'un statut de protection régionale. Elle est inscrite à la liste rouge des plantes vasculaires d'Alsace qui a été élaborée par le Conservatoire Botanique d'Alsace en partenariat avec la Société Botanique d'Alsace.

Son nom provient de la coloration pourpre foncé au sommet de ses fleurs, comme si elle était brûlée.

Il y a un risque de confusion avec l'Orchis pourpre, cette dernière se différencie par des fleurs bien plus grandes.



©pieterhuy

* L'ensemble des espèces floristiques présentes n'ont pas été recensées dans le cadre de l'étude.

Synthèse de la faune

GROUPE AMPHIBIENS



Zoom sur la Salamandre tachetée

Cette espèce d'amphibien à la particularité d'être ovovivipare : elle s'accouple hors de l'eau, les œufs éclosent dans les voies génitales de la femelle, les larves sont déposées dans les ruisseaux et les sources à la fin de la phase embryonnaire. Les jeunes commencent leur vie terrestre 3 à 4 mois plus tard.

On la rencontre principalement dans les milieux humides. Elle se défend des prédateurs en sécrétant une neurotoxine, le salamandarin, et lorsqu'elle a perdu ou blessé un de ses membres, elle est en capacité de le régénérer assez vite.



©iNaturalist

GROUPE REPTILES



Zoom sur le Lézard des murailles

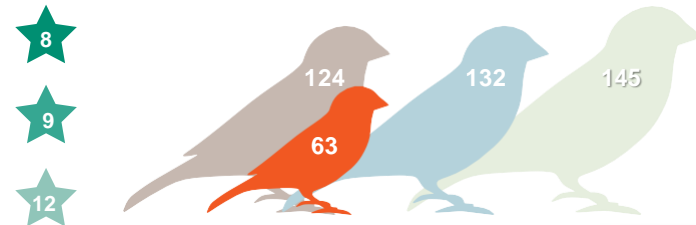
C'est une espèce relativement abondante en France. Il est fréquemment observé dès le mois de mars, souvent posé à la recherche d'une exposition directe au soleil lorsque la température dépasse les 10°C.

Agile et vif, il ira se cacher dans un abri à la moindre perturbation. En période de reproduction, les mâles s'exercent à de violents combats. Espèce ovipare, la femelle pond 5 à 10 œufs dans un trou qu'elle creuse dans le sol.



©B. hart

GROUPE OISEAUX



Zoom sur le Pic cendré

Affectionnant les hêtraies, c'est un nicheur sédentaire qui a besoin de la présence de vieux arbres pour sa nidification.

Souvent confondu avec le Pic vert, il s'efface lorsqu'il rentre en concurrence avec celui-ci.

Le Pic cendré se nourrit de fourmis et de larves d'insectes présentes dans le bois mort. Contrairement aux autres pics, sa langue est plutôt courte et couverte de soies.



©C. Stenger

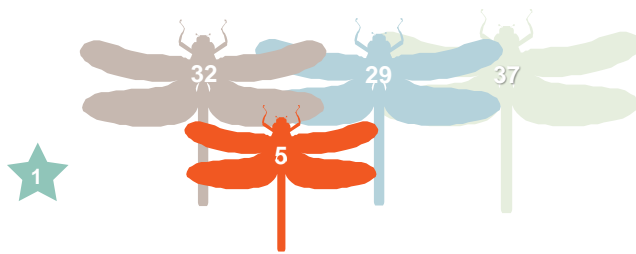
Zoom sur le Milan royal

Ce rapace diurne au regard perçant se distingue en vol par sa queue rousse et fourchue. Planeur hors pair, le milan survole les prairies et les villages afin d'y détecter des cadavres d'animaux dont il se nourrit et permet ainsi le recyclage. Il établit son nid sur de grands arbres en lisière de forêt. Celui-ci est souvent bâti avec des matériaux insolites tels que des morceaux de plastique, de papier ou du tissu.



©iNaturalist

GROUPE ODONATES



 **Zoom sur le Cordulégastre anelé**

On reconnaît cette espèce à son thorax rayé de noir et de jaune, ainsi qu'à ses grands yeux verts. Il s'agit d'une grande libellule facilement observable le long des petits ruisseaux forestiers sableux.

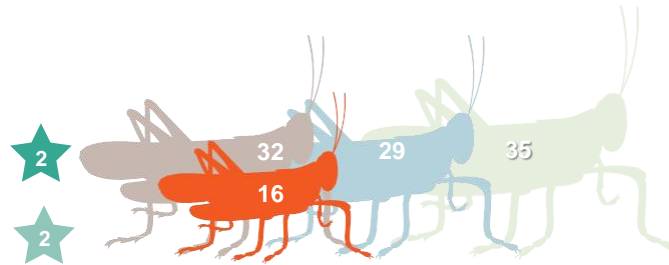
Les mâles patrouillent sur de longues distances en période d'activité, ils décrivent des va-et-vient au-dessus de l'eau dans les zones ombragées. Les femelles se déplacent moins et sont difficiles à observer. Les larves chassent à l'affût enfouies dans le sable et sont peu sensibles aux crues.

La période de vol s'étend de juillet à août.



©S. Lethuillier

GROUPE ORTHOPTÈRES



 **Zoom sur le Criquet de la Palène**

D'une teinte verte, rarement brune, ce criquet apprécie les régions sèches. Etant thermophile, il est souvent rencontré dans les prairies sèches et dans les pâturages ensoleillés.

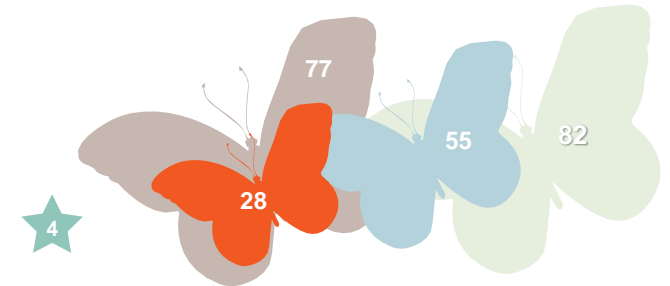
Les oothèques (coques qui contiennent les œufs) sont déposées parmi les racines des graminées, pratiquement sur le sol.

L'espèce est visible de fin mai à début décembre, ses effectifs maximaux sont fin août. En journée, il reste au sol, mais la nuit, il grimpe sur les tiges des graminées jusqu'à 15 cm de hauteur.



©S. Lethuillier

GROUPE PAPILLONS DE JOUR



 **Zoom sur le Petit Sylvain**

Le Petit Sylvain habite les forêts de toute sorte, à condition que sa plante hôte soit présente (le chèvrefeuille). Le papillon est plus commun dans les forêts alluviales.

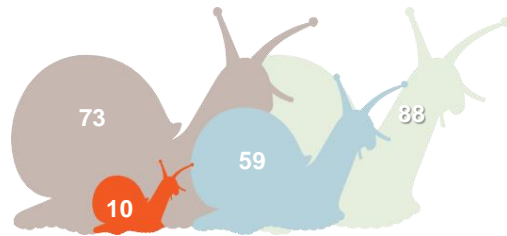
La chenille hiberne (généralement sur leur lieu de ponte) dans un hibernacle et aime les lieux ombragés. Les larves se nourrissent de chèvrefeuille. Elles sortent de leur hibernacle au printemps à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin. Parfois, vous pouvez également trouver des chenilles sur des baies sauvages. Les papillons volent de la mi/fin juin au début août.

Les effectifs de cette espèce ont considérablement diminué au cours des dernières décennies. Ce papillon tolère difficilement le boisement dense avec des épinettes, des hêtres et des érables.



©iNaturalist

GROUPE MOLLUSQUES



GROUPE GASTÉROPODES

 **Zoom sur le Moine des bois**

Le Moine des bois est une espèce d'escargots terrestre. La coquille opaque de cette espèce va du jaune au marron rougeâtre ; elle est plus pâle à la périphérie, avec des stries d'accroissement irrégulières et une réticulation très fine, donnant à la coquille un aspect mat.

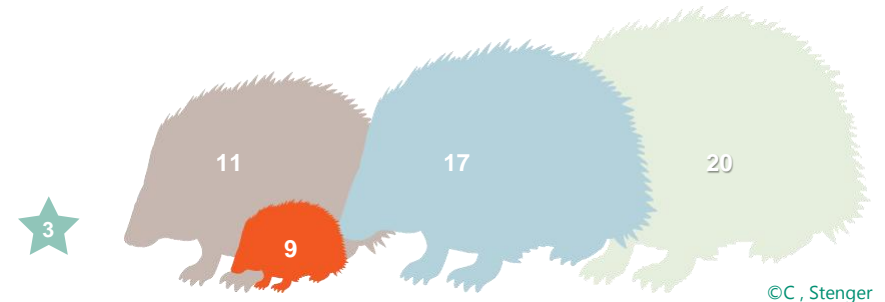
Cet escargot est répandu dans plusieurs pays européens, en particulier en l'Europe centrale. Il est présent dans les milieux boisés, les haies ainsi que les habitats humides.



1 | 1,6 cm

©iNaturalist

GROUPE MAMMIFÈRES



©C, Stenger

 **Zoom sur le Blaireau européen**

Ce mustélidé est le plus gros représentant de sa famille. Il agit principalement de nuit. Animal sociable, il vit principalement en groupe dirigé par un mâle dominant.

Très doué dans son activité de fouisseur, il creuse des galeries ou des terriers dans le sol pouvant s'étendre sur plus de 1000 m² avec de multiples zones d'accès pour y entrer ou en sortir. Ces édifices souterrains lui permettent de se protéger de ses prédateurs.

Sa fourrure a pendant longtemps été utilisée pour la création de blaireau, un accessoire de rasage permettant d'étaler la mousse à raser.






©C. Stenger

Les mammifères n'ont pas fait l'objet de recherches dédiées au cours de la phase d'inventaire. Cependant des observations opportunistes ont été réalisées par les naturalistes du programme et intégrées dans cette synthèse. Ces résultats sont très partiels pour ce groupe, et sont donnés ici à titre informatif.

La répartition des espèces à forts enjeux

Insectes :

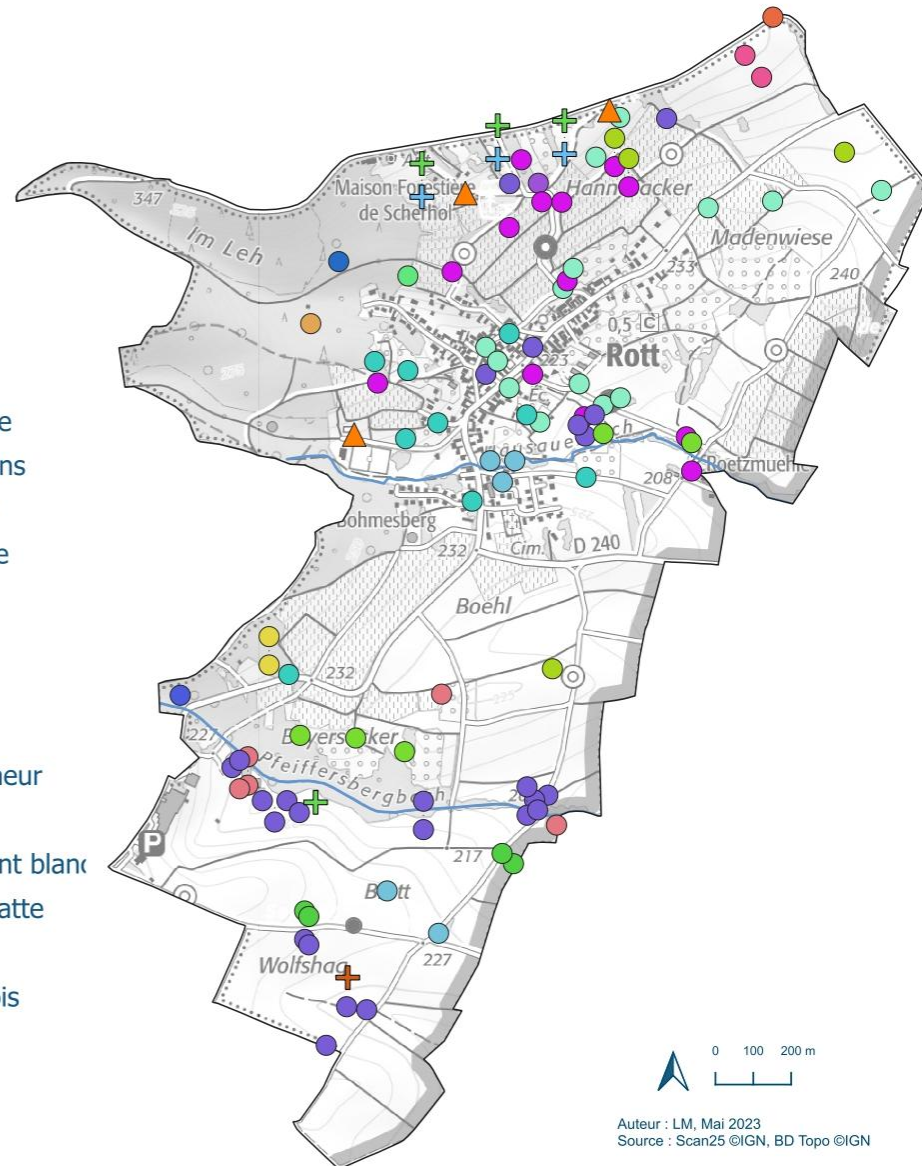
-  Azuré des paluds
-  Criquet de la Palène
-  Decticelle chagrinée

Reptiles :

-  Lézard des murailles

Oiseaux

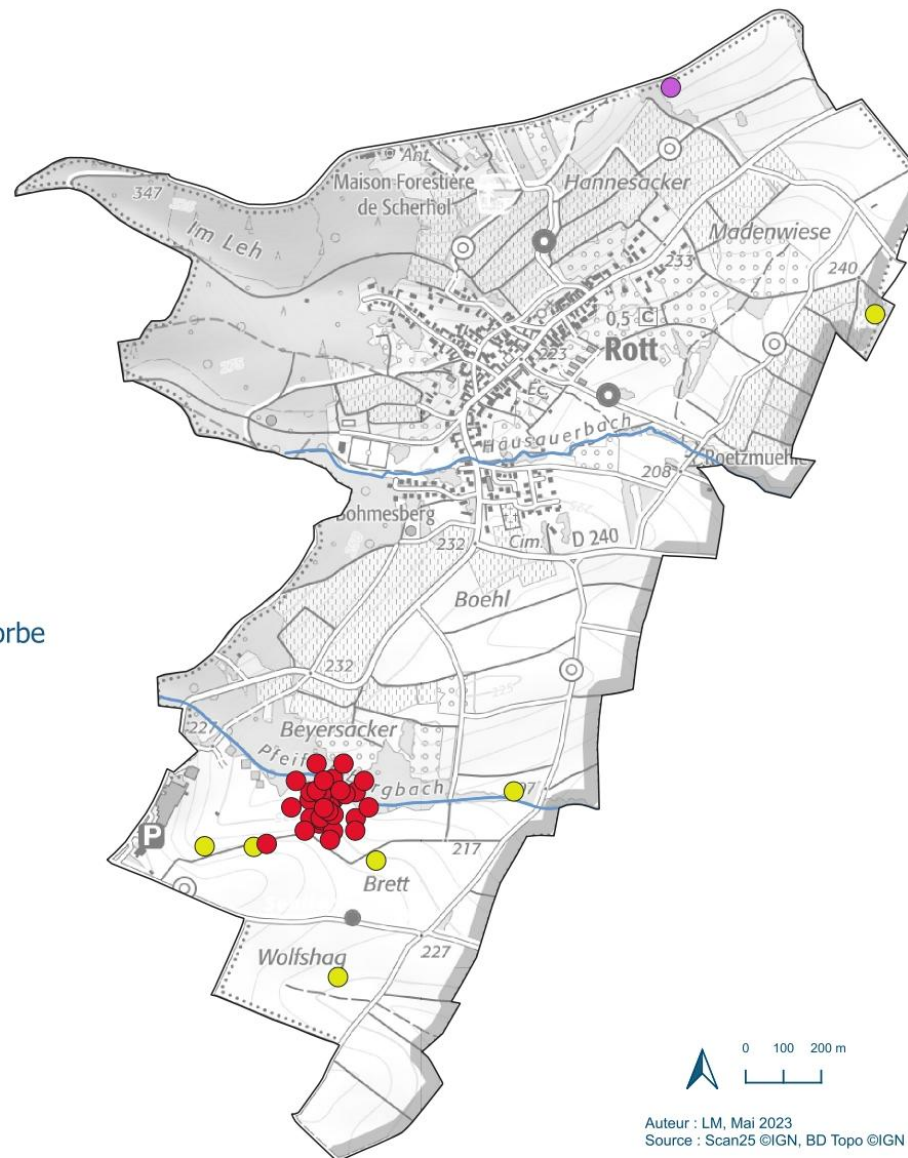
-  Bondrée apivore
-  Bruant zizi
-  Fauvette babillarde
-  Fauvette des jardins
-  Gobemouche noir
-  Linotte mélodieuse
-  Milan royal
-  Moineau friquet
-  Pic cendré
-  Pic mar
-  Pie-grièche écorcheur
-  Pouillot fitis
-  Rougequeue à front blanc
-  Rousserolle effarvate
-  Tarier pâtre
-  Tourterelle des bois
-  Vanneau huppé



La répartition des espèces à forts enjeux

Flore :

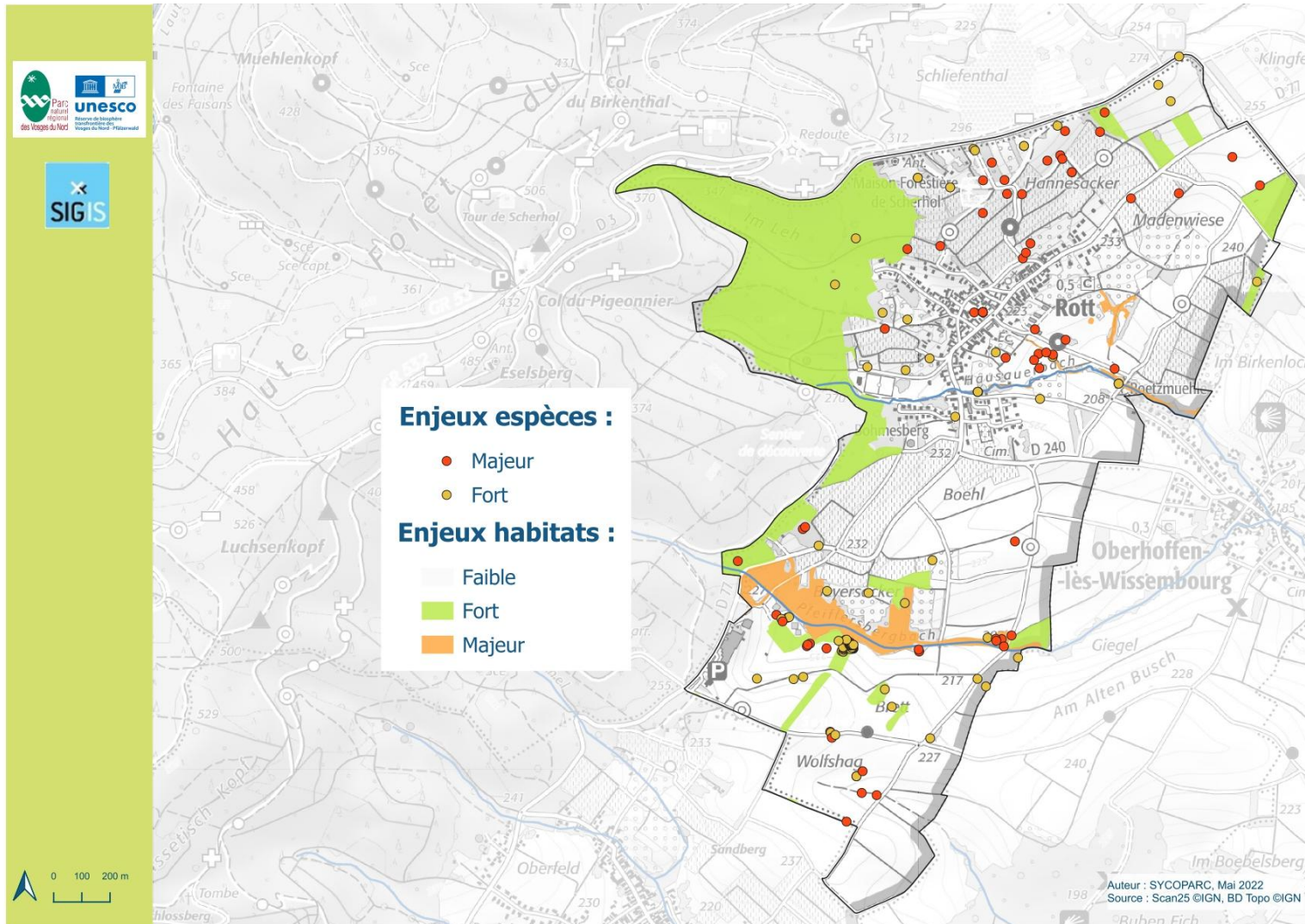
- Orchis de mai
- Orchis brûlé
- Grande sanguisorbe



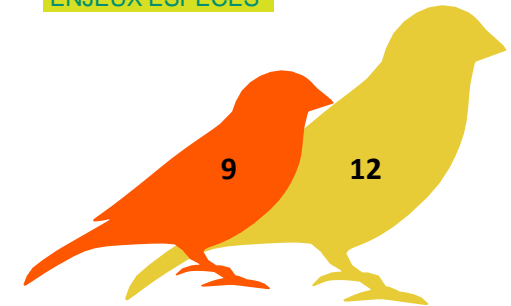
Auteur : LM, Mai 2023
Source : Scan25 ©IGN, BD Topo ©IGN

Synthèse des enjeux sur ROTT

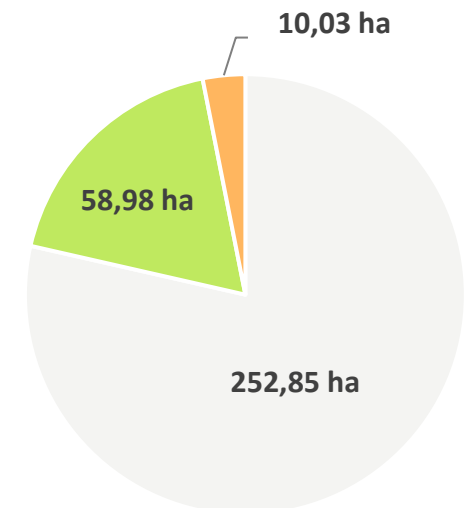
Carte des secteurs à conserver prioritairement



ENJEUX ESPECES

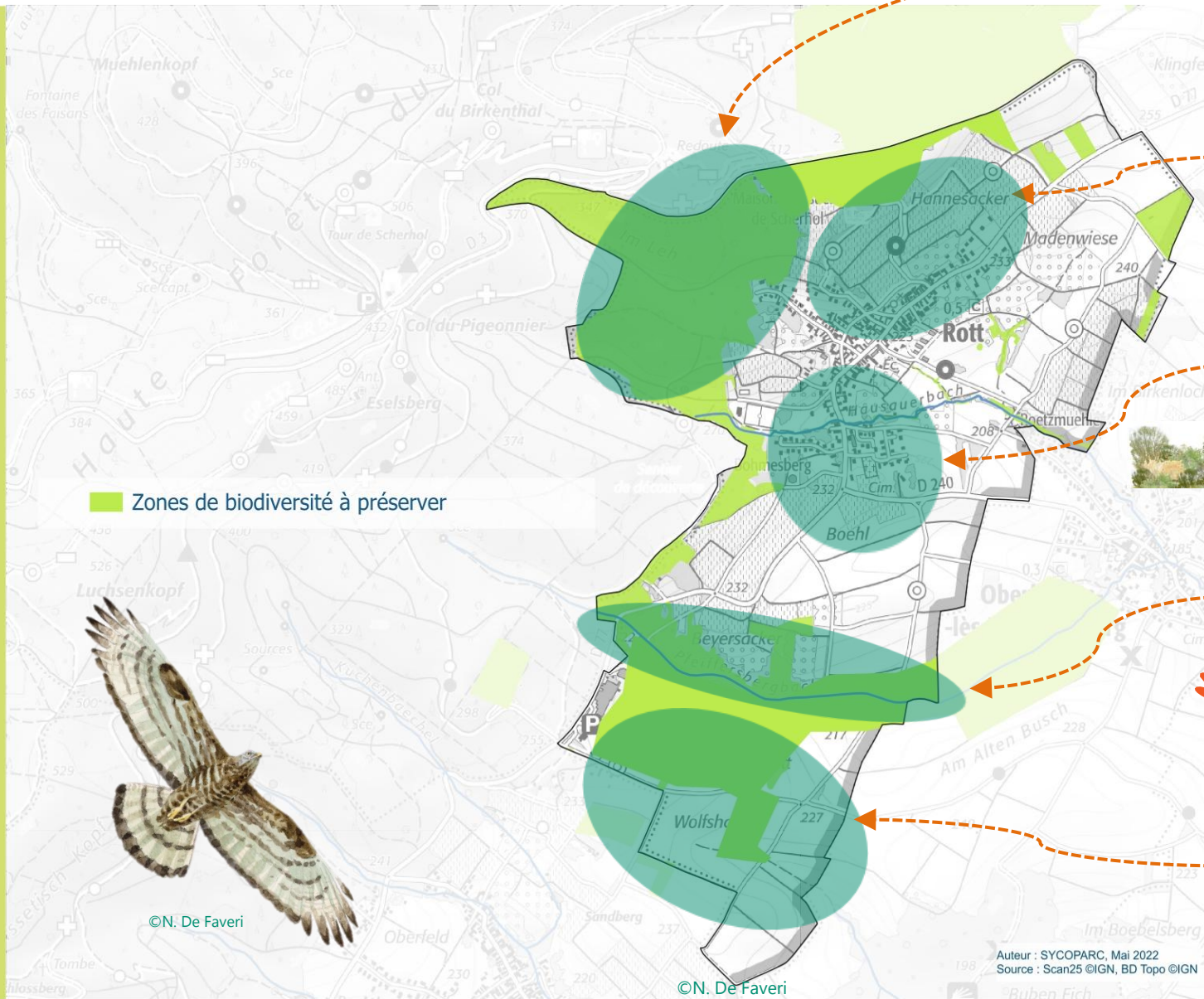


ENJEUX HABITATS SUR L'ENSEMBLE DU BAN COMMUNAL





Les actions à envisager sur ROTT



- Mettre en place une gestion forestière intégrée :
 - Maintien de 3 arbres bio vivants/ha minimum
 - Maintien des arbres morts
 - Conservation de 3 ou 4 houppiers non démembrés/ha
 - Développement de lisières structurées
 - Création de mares forestières
- Création de murets en pierres sèches.
- Restaurer des corridors écologiques dans la matrice agricole et viticole : plantation de haies, de bosquets le long des chemins communaux ou de l'association foncière.
- Promotion de la gestion écologique des jardins par le développement de formations aux habitants.
- Favoriser l'accueil des chauves-souris dans les bâtiments publics par des aménagements adaptés.
- Replantation de vergers haute-tige et conservation d'arbres morts dans les parcelles.
- Préservation des ripisylves afin de conserver les espèces de zones humides menacées. Limitation des intrants, période de fauche adaptée aux espèces sensibles (entomofaune).
- Création de mares et préservation des prairies humides favorables aux espèces de zones humides (Azurés des paluds).
- Préservation des prairies de fauche par la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) pour aider les exploitants à poursuivre des gestions douces.
- Fauche tardive et pâturage extensif conseillés.
- Maintien de bandes non fauchées afin de maintenir des fleurs tout l'été pour favoriser les pollinisateurs.
- Limitation des intrants, période de fauche adaptée aux espèces sensibles.



Pour aller plus loin...

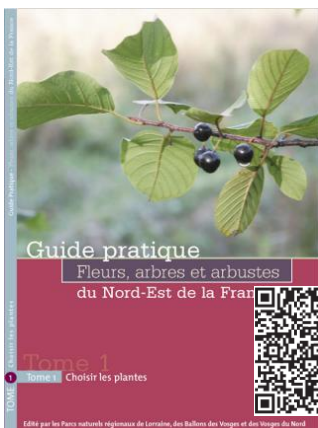
Saisir ses données naturalistes ?



Trouver des financements ?



Choisir et planter des espèces locales



Aider la biodiversité dans les jardins :



Sciences participatives :

VIGIENATURE

Un réseau de citoyens qui fait avancer la science



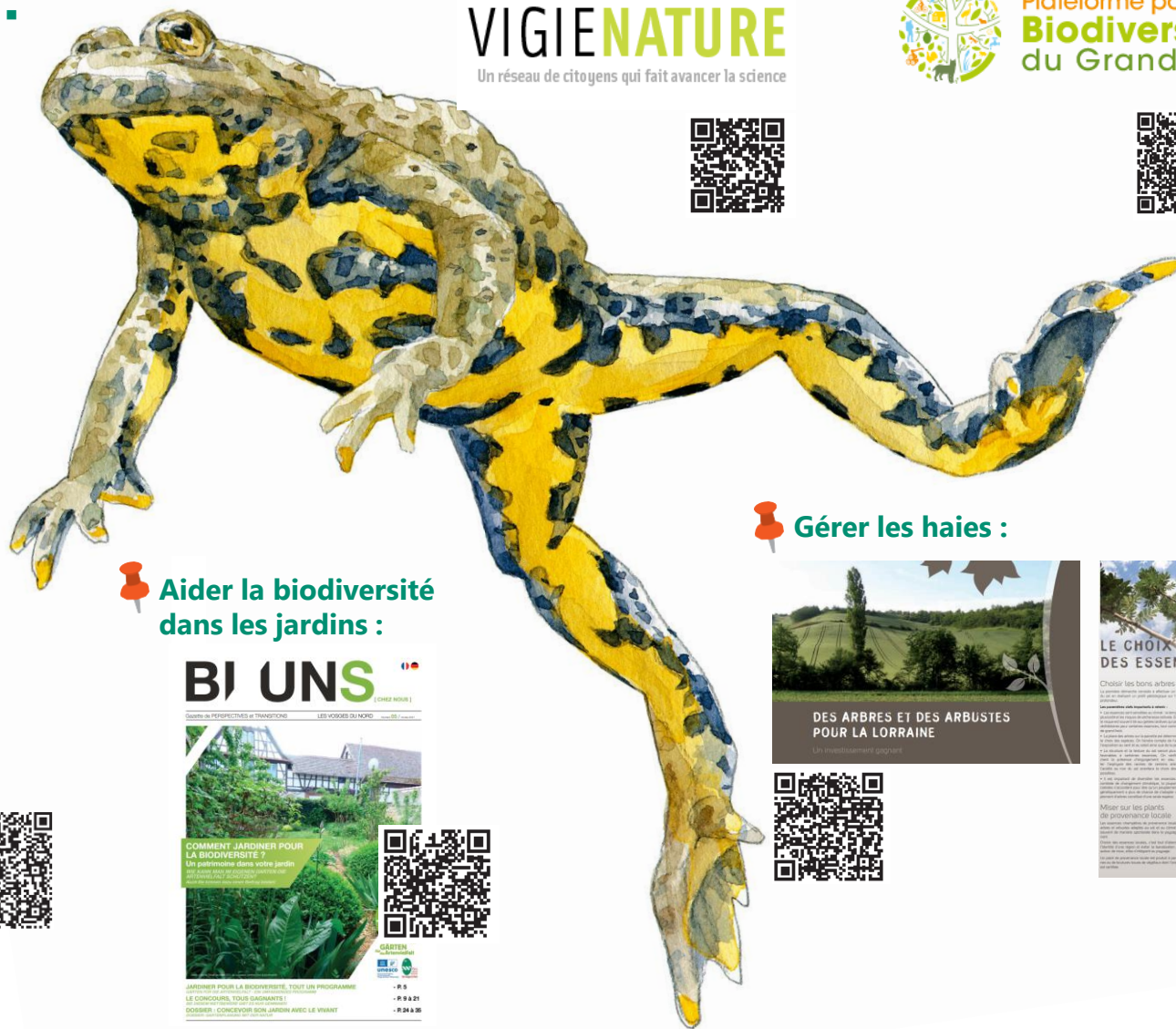
Connaissances :



Plateforme pour la **Biodiversité** du Grand Est



Gérer les haies :



Maison du Parc
2 Place du Château
67290 La Petite-Pierre
Accueil +33(0)3 88 01 49 59
www.parc-vosges-nord.fr

Avec le soutien technique et financier de :



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Mairie :
44 rue Principale - 67160 ROTT
Tél. : 03 88 94 01 86